

Travaux de restauration des façades



Ville des Sables d'Olonne

Guichet Unique de l'Habitat
Mairie annexe du Château d'Olonne, 53 Rue Séraphin Buton
85 180 LES SABLES D'OLONNE
Tel : 02 51 95 06 76
guichethabitat@isoagglo.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

La ville des Sables d'Olonne contribue depuis plusieurs années à la préservation et à la mise en valeur de son patrimoine architectural en attribuant aux propriétaires privés des aides financières.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Territoire de la commune des Sables d'Olonne.

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Propriétaires privés, Gérants ou Propriétaires d'activités commerciales ou de service (devanture bois)

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Le montant de la subvention est à hauteur de 20 % maximum du montant HT des travaux subventionnables par bâtiment avec un plafond de :

- 3 000 € pour une maison individuelle ou un immeuble composé au maximum de 3 lots
- 5 000 € pour un immeuble comprenant entre 4 et 15 lots
- 10 000 € pour un immeuble de plus de 15 lots
- 25 000 € pour les bâtiments remarquables
- 50 000 € pour les immeubles inscrits ou classés au titre des MH

La subvention concerne :

- La restauration des façades des bâtiments d'intérêt architectural, remarquables ou les immeubles inscrits ou classés Monuments Historiques compris au sein des périmètres prédéfinis
- Les devantures bois des activités commerciales ou de service dans les périmètres prédéfinis

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

100 000 € de budget annuel d'aides de la Ville des Sables d'Olonne

BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

2023 : 9 dossiers accordés représentant 69 830,34 € d'aides (dont 1 dossier pour un monument inscrits ou classé au titre des Monuments Historiques).